



HAL
open science

Sous-classes verbales et racines “ anormales ” en hassâniyya

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Sous-classes verbales et racines “ anormales ” en hassâniyya. Matériaux arabes et sudarabiques (GELLAS), 1987, 5 (Nouvelle série n° 1), pp.53-93. halshs-00456220

HAL Id: halshs-00456220

<https://shs.hal.science/halshs-00456220>

Submitted on 12 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAS-GELLAS

n° 5

(N.S. n° 1) - 1987

SOUS-CLASSES VERBALES ET RACINES "ANORMALES"

EN ḤASSĀNIYYA

Catherine TAINE-CHEIKH

Dans une précédente étude intitulée "Métathèse, syncope, épenthèse - A propos de la structure prosodique du ḥassāniyya-", j'ai montré comment on pouvait expliquer toutes les formes verbales à trois ou quatre radicales "fortes", y compris dans le cadre du mot maximal (en présence de clitiques), à partir de représentations sous-jacentes conformes à un modèle syllabique abstrait.

Je me propose ici d'étudier la conjugaison des verbes dont la racine présente une particularité, soit parce que l'une des radicales est un glide, soit parce que les 2ème et 3ème radicales sont identiques. Il s'agira en particulier de vérifier -y compris dans les formes verbales dérivées- que la règle de syncope, qui m'a permis de dériver toutes les représentations concrètes des verbes "normaux", ne se trouve pas remise en cause dans son extension et ses modalités d'application. Indirectement on obtiendra des éléments nouveaux pour une réflexion sur le système vocalique du dialecte et sur les sous-classes verbales.

Comme on s'attend à ce que les formes sous-jacentes des verbes construits sur des racines "anormales" soient de même structure que celles des verbes correspondants de racines "normales", je commencerai par rappeler ces dernières.

1. LES VERBES A RACINE TRILITERE "NORMALE" ¹

1.1. La 1ère forme

1.1.1. L'accompli

Dans sa représentation abstraite, la base verbale à l'accompli est bisyllabique. Voici ce que donne la combinaison de la base verbale et des désinences grammaticales dans le cas, par exemple, de *ʕraf* "savoir, connaître" :

Sg 1ère	/ʕaraf + t/	P1 1ère	/ʕaraf + nā/
2ème M	/ʕaraf + t/	2ème	/ʕaraf + tū/
2ème F	/ʕaraf + tI/		
3ème M	/ʕaraf/	3ème	/ʕaraf + ū/
3ème F	/ʕaraf + it/		

Les représentations concrètes s'obtiennent par application de la règle de syncope qui se formalise ainsi :

Syncope. v → m / w

Cette règle a pour effet d'effacer toute voyelle qui se trouve dans la position prosodique W, c'est à dire en syllabe faible.

En *ḥassāniyya*, n'est faible qu'une syllabe ouverte à voyelle brève CV (ou V, à l'initiale) et seulement si elle peut s'adjoindre à une syllabe forte subséquente. Je considère donc que dans ce dialecte -comme dans d'autres dialectes arabes²⁻, il existe une unité prosodique supérieure à la syllabe, le pied, qui a la particularité d'être composée tantôt d'une syllabe unique, forte (S), tantôt de deux syllabes, une faible et une forte.

Il faut stipuler que la règle d'adjonction opère de manière itérative de droite à gauche, dans le cadre du mot. Cependant, lorsque l'adjonction de clitique crée une syllabe ouverte à voyelle brève, il faut distinguer deux cas :

- si la forme obtenue au 1er cycle, dans le cadre du mot minimal (base + affixe), est conforme au modèle syllabique abstrait -en particulier s'il n'y a pas constitution d'une syllabe à double attaque consonantique CCV(I) ou à double coda CVCC(CV)- alors la règle de syncope peut s'appliquer à la forme dérivée par le 1er cycle ;

1- Pour alléger un peu la présentation de la recherche, je ne prendrai pas en ligne de compte les racines bilitères et quadrilitères qui n'offrent pas de réelles spécificités par rapport aux racines trilitères, du point de vue qui nous intéresse ici.

2- Cf Angoujard, 1981.

- si par contre cette forme dérivée présente une syllabe à double attaque consonantique ou à double coda, alors la règle de syncope s'applique directement à la représentation abstraite composée de la base + le(s) affixe(s) + le clitique.

Voici quelques exemples illustrant l'application de la règle de syncope :

- ʕaraf	→	ʕa raf	→	ʕraf	"il a su"
		W-S		Sync.	
- ʕaraf + it	→	ʕa ra fit	→	ʕarfit	"elle a su"
		S W-S		Sync.	
- ʕaraf # ū	→	ʕa ra fū	→	ʕarfū	"il l'a su"
		S W-S		Sync.	

Les formes concrètes de l'accompli sont :

Sg 1ère	[ʕraft]	P1 1ère	[ʕravne]
2ème M	[ʕraft]	2ème	[ʕraftu]
2ème F	[ʕrafti]		
3ème M	[ʕraf]	3ème	[ʕarvu]
3ème F	[ʕarvet]		

Il conviendra cependant de préciser que, dans les formes concrètes, la voyelle thématique du verbe est soit /a/ soit /ə/. Le schwa, qui est la seule voyelle susceptible d'alternier avec /a/ bref en syllabe fermée est l'aboutissement à la fois des anciens /i/ et des anciens /u/. D'un point de vue strictement synchronique, il n'est pas possible de savoir si la représentation abstraite des verbes de schème C1C2əC3 est C1iC2iC3 ou C1uC2uC3. Par contre je postule que les deux voyelles thématiques de la représentation sous-jacente sont identiques car le timbre de la voyelle ne change pas en surface alors même que la voyelle syncopée est tantôt la 1ère, tantôt la seconde.

1.1.2. L'inaccompli

La base de l'inaccompli est elle-aussi bisyllabique. Elle s'obtient par l'application d'une règle de métathèse sur la base de l'accompli :

Métathèse 1 R1 V1 R2 V1 R3 → V1 R1 R2 V1 R3

Ainsi la base de l'inaccompli de *ʕaraf* sera-t-elle *aʕraf*. La combinaison de cette base avec les désinences grammaticales donnera, en structure sous-jacente :

Sg 1ère	/n + aʕraf/	P1 1ère	/n + aʕraf + ū/
2ème M	/t + aʕraf/	2ème	/t + aʕraf + ū/
2ème F	/t + aʕraf + I/		
3ème M	/y + aʕraf/	3ème	/y + aʕraf + ū/
3ème F	/t + aʕraf/		

En l'absence de suffixe à initiale vocalique, les représentations concrètes ne diffèrent pratiquement pas des représentations abstraites, cf :

/n + a^craf/ → na^c raf → [na^craf] "je sais"
S S

/t + a^craf # hā/ → ta^c raf hā → [ta^craf-hē]"tu la connais"
S S S

Par contre, en présence de suffixe à initiale vocalique (désinence grammaticale ou clitique), la règle de syncope des voyelles brèves s'applique dans les syllabes faibles, exemples :

/t + a^craf + I/ → ta^c ra fI → [ta^cɾvi]"tu (F) sais"
S W-S

/n + a^craf + ū/ → na^c ra fū → [na^cɾvu]"nous savons"
S W-S

/y + a^craf # ū/ → ya^c ra fū → [ya^cɾv-u]"il le sait"
S W-S

On notera l'apparition d'une voyelle épenthétique entre la 1ère et la 2ème consonne radicale lorsque leur rencontre en coda crée une syllabe inacceptable en ḥassāniyya. En effet ce dialecte -comme d'autres dialectes arabes (cf Kouloughli et Lechheb)- refuse les syllabes fermées par deux consonnes lorsque la force de la 1ère est supérieure à celle de la 2nde comme c'est le cas de ʕayn par rapport à ɾāh (pour plus de détails, cf Kouloughli et Taine-Cheikh). La règle insérant une voyelle épenthétique est cependant une règle phonétique tardive (Règle Epenthèse 1).

En ce qui concerne le timbre des voyelles thématiques, il faut préciser que, s'il y a deux voyelles, elles ont nécessairement le même timbre et que ce timbre est toujours, comme pour l'accompli, soit /a/ soit /e/ dans les représentations concrètes.

1.1.3. L'impératif

La dérivation des formes de l'impératif me semble être la suivante. La structure sous-jacente est, assurément, identique à la base de l'accompli et subit, pour les formes du féminin et du pluriel, la règle de syncope des voyelles brèves :

2ème M sg /ʕaraf/ → a^c raf → a^craf
S S
2ème F sg /a^craf + I/ → a^c ra fI → a^cɾfI
S W-S(Sync.)
2ème pl /a^craf + ū/ → a^c ra fū → a^cɾfū
S W-S(Sync.)

Dans le cas des verbes à voyelle thématique a, les formes concrètes (les plus fréquentes du moins) sont obtenues par simple application des règles phonétiques habituelles (règle d'épenthèse 1 et règle d'abréviation des finales, en particulier) et l'on a donc :

a^cɾav "sache (toi, M)"
a^cɾvi "sache (toi, F)"
a^cɾvu "sachez"

Dans le cas des verbes à voyelle thématique e (i ou u en structure profonde), par contre, il y a élision de la voyelle thématique initiale 3 :

Règle d'élision voc. v → m / - R1 R2 v R3] Impératif

Cette règle est ordonnée après celle de syncope sinon l'on ne pourrait pas expliquer la disparition de la 2ème voyelle thématique dans les formes féminine et pluriel.

A ce niveau de la dérivation on a donc, par exemple pour le verbe /kitib/ "écrire" :

iktib —Elision—> ktib "écris (M)"
iktibi —Elision—> ktibi "écris (F)"
iktibū —Elision—> ktibū "écrivez"

Les formes concrètes s'obtiennent, selon mon hypothèse, par l'insertion d'une voyelle épenthétique entre les deux premières consonnes radicales au moyen d'une règle que j'ai appelée Règle Epenthèse 2. En effet, alors que la 1ère règle d'épenthèse avait pour objet de dissocier certaines codas composées de deux consonnes, cette 2nde règle d'épenthèse concerne les groupements de trois consonnes à l'initiale.

La dérivation complète de l'impératif au féminin serait donc, pour les verbes ʕrav "savoir" et ktəb "écrire" :

	a	a'	b	b'
Syncope	/a ^c raf + I/	/a ^c raf + I/	/iktib + I/	/iktibi + I
Elision	a ^c ɾfI	a ^c ɾfI	iktibi	iktibi
Ep. 1	-	ɾfI	ktibi	-
Ep. 2	-	ɾfI ⁴	ktibi	-
Ab. Voy. Fin.	a ^c ɾfI	ɾfI	ktibi	iktibi
Règles phonét.	[a ^c ɾvi]	[ɾvi]	[ktibi]	[ektibi]

3- D'après des sources indirectes, l'élision a tendance à se produire, quel que soit le timbre de la voyelle, chez les locuteurs des classes populaires.

4- Dans le cas de la voyelle épenthétique introduite par la règle 1, le caractère suscrit que je lui ai

Pour chaque verbe j'ai donné deux dérivations car le *ḥassāniyya* a, pour l'impératif, deux variantes, cependant les variantes a' et b' sont nettement plus rares que les variantes a et b.

1.1.4. Les participes actif et passif

a) Le participe actif : il a pour schème R1āR2iR3 et la voyelle i subit la règle de syncope des voyelles brèves en syllabe faible au F. Sg, au M. Pl et au F. Pl.

M. Sg: /kātib/	→	kā tib	→	[kātēb]
		S S		
F. Sg: /kātib + at/	→	kā ti bat	—Sync.—→	kātbat → [kātbe]
		S W-S		
M. Pl: /kātib + In/	→	kā ti bīn	—Sync.—→	kātbīn → [kātbiIn]
		S W-S		
F. Pl: /kātib + āt/	→	kā tibāt	—Sync.—→	kātbāt → [kātbiāt]
		S W-S		

b) Le participe passif : il a pour schème maR1R2ūR3 et ne présente donc pas de voyelle brève en syllabe faible susceptible d'être syncopée. Par contre il faut noter l'existence d'une variante en mR1aR2(R2)R3at comme forme pluriel invariable en genre.

Soit l'exemple de [mektūb], "écrit" :

M. Sg: [mektūb]	F. Sg: [mektūbe]
M. Pl: [mektūbīn] ou [mket(t)be]	F. Pl: [mektūbāt] ou [mket(t)be] ⁵

1.1.5. Les sous-classes verbales

Pour le verbe trilitère de 1ère forme (forme "nue" ou "primitive"), on distinguera plusieurs groupes, en fonction de la voyelle thématique qui apparaît en surface. Nous avons vu que la voyelle thématique, en effet, pouvait être soit a soit e, aussi bien à l'accompli, à l'inaccompli qu'à l'impératif. Or, si la base de l'inaccompli et celle de l'impératif sont identiques, celle de l'accompli est différente : elles divergent toujours par leur schème (puisque la base inaccompli/impératif dérive, par métathèse, de la base accompli) mais peuvent également être distinctes par leur voyelle.

attribué est destiné à faciliter l'identification du schème et à ne pas masquer la parenté entre des formes comme a^crvī et aktbi. En toute rigueur on pourrait souhaiter que la voyelle épenthétique introduite par la règle II soit transcrite similairement par un schwa suscrit : a^crvī et k^atbi.

5- Il faut noter que cette variante en mR1aR2(R2)R3at comme pluriel du participe passif de la 1ère forme se confond avec le féminin singulier du participe actif de la 11ème forme, cf

- mket(t)be, pluriel de mektūb : "écrit(e)s" et
- mket(t)be, féminin de mkettab : "faisant écrire (au fém.)".

En *ḥassāniyya* trois combinaisons sont possibles, ce qui permet de grouper les verbes "primitifs" en trois sous-classes.

a) . a à l'accompli :	/R1aR2aR3/	→	/R1R2aR3/
. a à l'inaccompli :	/aR1R2aR3/	→	/aR1R2aR3/
b) . a à l'accompli :	/R1aR2aR3/	→	/R1R2aR3/
. e à l'inaccompli :	/i~uR1R2i~uR3/	→	/eR1R2eR3/
c) . e à l'accompli :	/R1i~uR2i~uR3/	→	/R1R2eR3/
. e à l'inaccompli :	/i~uR1R2i~uR3/	→	/eR1R2eR3/

Voici quelques exemples pour chacune des sous-classes.

1er type :

ršah, yaršah "suinter (pour un contenant)"; rkeb, yarkeb "monter (une monture)"; sma^c, yesma^c "entendre"; šrag, yašrag "voler"; cdel, yacdel "être équitable"; vtaḥ, yevtaḥ "ouvrir"; gla^c, yegla^c "enlever"; hbaḥ, yehbaḥ "prendre à poignée"; gbaḥ, yegbaḥ "prendre"; ḥžem, yaḥžem "faire une saignée"; žbaḥ, yežbaḥ "trouver"; kraḥ, yekraḥ "détester"; xlaḥ, yaxlaḥ "mêler; ..."; l^can, yel^can "maudire"; lyaḥ, yelyaḥ "émettre un son"; mnaḥ, yemnaḥ "prêter (un animal)"; nga^c, yenga^c "tremper, infuser".

2ème type :

rdeḥ, yerdeḥ "enfouir; ensementer"; rgaḥ, yergeḥ "danser"; sreḥ, yesreḥ "laisser échapper (des bêtes)"; gran, yegran "attacher ensemble"; g^cad, yeg^cad "s'asseoir"; gṭar, yegṭar "gouter"; ḥrab, yehrab "s'enfuir"; ḥgen, yehgen "remplir par un goulot; donner un lavement"; xraḥ, yexraḥ "raboter; purger; ..."; lgeḥ, yelgeḥ "avaler (une boulette)"; lgaḥ, yelgaḥ "ramasser, cueillir"; lkeḥ, yelkeḥ "frapper, assommer"; mrag, yemrag "sortir; jaillir"; nkaḥ, yenkaḥ "nier, désavouer".

3ème type :

ršef, yeršef "boire bruyamment"; rged, yerged "dormir"; sket, yesket "se taire"; clēm, yeclēm "apprendre"; cref, yecref "saigner du nez"; vtēl, yevtēl "tresser (une corde); ..."; gbēl, yegbēl "accepter"; ḡsel, yeḡsel "laver"; ḥred, yehred "percer, forer"; ḥdeb, yehdeb "couvrir; se voûter (de vieillesse)"; žben, yežben "se solidifier"; kbēr, yekbēr "grandir"; xneg, yexneg "étrangler"; lṭef, yelṭef "traiter avec douceur"; msēd, yemsēd "masser avec douceur"; n^ces, yen^ces "avoir sommeil".

J'ai fourni à peu près le même nombre d'exemples pour chaque sous-classe, mais cela ne doit pas masquer le fait que certains types sont beaucoup mieux représentés que d'autres. En effet, sur 298 verbes que j'ai étudiés plus particulièrement (un grand nombre des verbes commençant par ž, ḥ, r (et r), s, c, g, v, g, k, l, m et n), 151 appartenaient au 1er type, 28 au second et 119 au 3ème, ce qui donne presque exactement le pourcentage suivant :

- voyelle thématique a/a (1er type) : 51 %
- voyelle thématique a/e (2ème type) : 9 %
- voyelle thématique e/e (3ème type) : 40 %

Si l'on prend en considération le fait que, dans le 2ème groupe, figurent des verbes que seuls certains locuteurs conjuguèrent ainsi alors que, pour d'autres hassanophones, il s'agissait de verbes du 3ème groupe (h_{dem} ou h_{dem} "démolir", l_zem ou l_zem "être obligatoire pour", n_heg ou n_heg "braire"), il apparaîtra clairement que cette sous-classe à accompli en a et inaccompli en e est extrêmement réduite. Son existence ne me semble pas, cependant, pouvoir être mise en doute car certains verbes de ce type comme g^cad "s'asseoir" et š^rab "boire" comptent parmi les verbes les plus courants du hassāniyya et ne varient ni en fonction de l'âge, ni selon l'origine géographique ou le niveau culturel du locuteur.

Remarque : Le problème posé par ces trois sous-classes est le suivant : peut-on expliquer l'appartenance des verbes à tel ou tel type de conjugaison ?

Pour David Cohen "la voyelle dépend en général, à l'accompli comme à l'inaccompli de la voyelle de l'inaccompli classique. Ainsi *kataba*, *yaktubu* a abouti à *ktəb*, *yəktəb* (u > ə), tandis que *rakiba*, *yarkabu* a pour correspondant dialectal *rkəb*, *yarkəb*" (1963, page 88). Voyons ce qu'il en est à travers nos 298 verbes ou plutôt les 276 verbes pour lesquels il est possible de trouver un équivalent, même lointain, en classique.

Classique	1er type a/a	2ème type a/e	3ème type e/e	
1 a/a	44	-	1 ?	(45)
2 i/a	0	3	12	(35)
3 a/i-u	73	18	79	(170)
4 u/u	1	-	4	(5)
5 i/u	-	-	2	(2)
6 a/a et i/a	4	1	1	(6)
7 a/a et a/i-u	3	1	1	(5)
8 i/a et a/i-u	5	-	3	(8)
Total	150	23	103	(276)

Concernant *kataba*, *yaktubu* et *ktəb* et *yəktəb*, on constate en effet que 80 % environ des verbes du 3ème type, en hassāniyya, ont pour équivalent, comme *ktəb* "lire", un verbe classique dont l'accompli est en a et l'inaccompli en i ou u. Concernant *rakiba*, *yarkabu* et *rkəb*, *yarkəb*, on remarquera que sur 35 fa^cila, ya^fca^lu, 20 correspondent au 1er type comme *rkəb* (si l'on compte les doublets avec a/a et a/i-u c'est

à dire les lignes 6 et 8, cela donne même 28 sur 49). Au total, l'inaccompli en ya^fca^lu peut être considéré comme responsable de 76 thématisations en a/a (total des lignes 1, 2, 6, 7 et 8). Il subsiste cependant un fort pourcentage (près de 50 %) de formes du 1er groupe dont la voyelle thématique est en désaccord avec celle de l'inaccompli classique. On peut supposer, après David Cohen (*idem*, p 88) que l'entourage consonantique exerce là une influence déterminante sur le timbre des voyelles.

En arabe classique, on a fréquemment noté que la thématisation était influencée par les radicales : type fa^cala, ya^fci^lu -plutôt que ya^fcu^lu- quand la 2nde radicale est une liquide l ou r, type fa^cala, ya^fca^lu avec une 2nde ou 3ème radicale pharyngale ʕ, ħ et h (Blachère et Gaudefroy-Demombynes, Grammaire de l'arabe classique, p 41). De manière beaucoup plus précise, David Cohen a montré dans La phrase nominale (p 137-144) la place particulière de la classe a/a. En effet la vocalisation a des deux thèmes "se présente comme un fait phonétiquement motivé et par conséquent non pertinent du point de vue de la détermination sémantique des classes" alors que les autres classes, réductibles pratiquement à trois (u/u, i/a et a/i-u), sont pertinentes d'un point de vue sémantique tout en étant dans une sorte de rapport d'inclusion: "I la classe caractérisée par -u- est celle qui ne comporte que des verbes qualitatifs, celles en -i-:-a- comporte en outre des verbes RdéponentsS, celle en -a-:-u/i- comporte en outre des verbes proprement actifs" (p 144). Cependant, comme le souligne l'auteur, la classe a/a est "une classe vestigiale qui ne couvre pas, loin de là, tous les verbes dont l'une des deux dernières consonnes radicales est laryngale, pharyngale ou vélaire. Ainsi des verbes très courants de ce type sont à c. préf. [conjugaison préfixale] en u ou i" (p 138).

En ce qui concerne le hassāniyya, voici la répartition que l'on obtient en divisant les verbes selon leur thème d'une part, la nature des radicales d'autre part.

	a/a	a/e	e/e	
1) aucune consonne emphatique ou arrière	1	2	69	(72)
2) 1ère cons. emphatique ou arrière (2ème et 3ème neutres)	27	2	38	(67)
3) <u>1ère neutre</u>				
2ème ou 3ème cons. emphatique	28	14	5	
) 92) 21) 8	(121)
2ème ou 3ème cons. arrière	64	7	3	

4) 1ère vélaire (ou b)

2ème ou 3ème cons. emphatique	27	3	4	
) 31) 3) 4	(38)
2ème ou 3ème cons. arrière	4	0	0	
<hr/>				
Total	151	28	119	(298)

- Lorsqu'aucune radicale n'est emphatique ou arrière, alors le verbe est presque toujours du 3ème type e/ø (ce que traduit le nombre 69 sur un total de 72 verbes, à la 1ère ligne)

- Lorsque la 2ème ou la 3ème radicale est soit une emphatique, soit une consonne arrière, (lgn 3 et 4), l'accompli en a l'emporte dans la majorité des cas : il n'est en ø que dans 12 cas sur 159!

-Lorsque la 2ème ou la 3ème radicale est une vélaire et, plus encore, une emphatique mais que la 1ère radicale est neutre, la tendance en une alternance a/ø paraît plus grande que dans les autres cas (21 verbes sur 28 ont une 1ère radicale neutre et une 2ème ou une 3ème radicale emphatique ou arrière).

L'influence de la nature des radicales apparaît clairement dans la mesure où :

- les consonnes emphatiques, et surtout les consonnes vélares, pharyngales et laryngales (q, x, ɣ, h, ʕ et h), entraînent une thématisation en a alors que l'absence de telles consonnes va de paire avec une thématisation en ø

- une consonne emphatique ou arrière influe plus sur la thématisation du verbe lorsqu'elle est en 2ème ou 3ème position que lorsqu'elle est en 1ère position (on ne trouve alors que 40] de thématisation en a/a alors que 57 % des verbes gardent une thématisation en ø/ø).

Cette influence des consonnes radicales qui, nous l'avons vu, existe aussi en arabe littéraire, me semble très accentuée en ḥassāniyya. Alors qu'en arabe classique "la neutralisation des voyelles, avec réalisation commune a devant consonne d'arrière, est un fait qui relève d'un stade historique déterminé et qui a cessé d'agir, au moins dans la norme fixée dès les débuts de la littérature" (La phrase nominale, p 138), il est probable que, dans le dialecte arabe de Mauritanie, ce facteur de changement a continué à être actif.

1.2. Les formes dérivées

Sans entrer dans les détails, voici les représentations abstraites et concrètes des formes dérivées, à la 3ème pers. masc. du singulier.

- IIème forme (à deuxième radicale doublée)			
accompli :	R1aR2R2aR3	→	R1aR2R2aR3
inaccompli :	y1R1aR2R2aR3	—Sync.—→	1R1aR2R2aR3
- IIIème forme (à 1ère voyelle allongée)			
accompli :	R1ōR21R3	→	R1ōR2ōR3
inaccompli :	y1R1ōR21R3	—Sync.—→	1R1ōR2ōR3
- IVème forme (à préfixe s-)			
accompli :	saR1R2aR3	→	saR1R2aR3
inaccompli :	yisaR1R2aR3	—Sync.—→	isaR1R2aR3
- Vème forme (à 2ème radicale doublée et préfixe t-)			
accompli :	1tR1aR2R2aR3	→	øtR1aR2R2aR3
inaccompli :	y1tR1aR2R2aR3	→	yøtR1aR2R2aR3
- VIème forme (à 1ère voyelle allongée et préfixe t-)			
accompli :	1tR1ōR21R3	→	øtR1ōR2ōR3
+inaccompli :	y1tR1ōR21R3	→	yøtR1ōR2ōR3
- VIIème forme (à préfixe n-)			
accompli :	1nR1aR2aR3	—Sync.—→	ønR1R2aR3
inaccompli :	y1nR1aR2aR3	—Sync.—→	yønR1R2aR3
ou			
accompli :	1nR1i~uR2i~uR3	—Sync.—→	ønR1R2øR3
inaccompli :	y1nR1i~uR2i~uR3	—Sync.—→	yønR1R2øR3
- VIIIème forme (à infixe -t-)			
accompli :	1R1taR2aR3	—Sync.—→	øR1tR2aR3
inaccompli :	y1R1taR2aR3	—Sync.—→	yøR1tR2aR3
ou			
accompli :	1R1i~uR2i~uR3	—Sync.—→	øR1tR2øR3
inaccompli :	y1R1i~uR2i~uR3	—Sync.—→	yøR1tR2øR3
- IXème forme (à 2ème voyelle allongée)			
accompli :	R1aR2ōR3	—Sync.—→	R1R2ōR3
inaccompli :	y1R1R2ōR3	→	yøR1R2ōR3
- Xème forme (à préfixe st-)			
accompli :	1staR1R2aR3	→	østaR1R2aR3
inaccompli :	y1staR1R2aR3	→	yøstaR1R2aR3

On notera que, pour la plupart des formes dérivées, une seule thématisation est possible. Ne font exception que les VIIème et VIIIème formes dérivées dont la voyelle thématique, à l'accompli et à l'inaccompli, est identique à la voyelle thématique de l'accompli de la 1ère forme. Ainsi les VIIèmes formes à sens passif, correspondant à chacun des trois types, seront-elles, par exemple :

- engla^c, yengla^c "être enlevé" pour gla^c, yegla^c (1er type)
- engran, yengran "être attaché ensemble" pour gran, yəgran (2ème type)
- envtəl, yəvntəl "être tressé" pour vtəl, yəvtəl (3ème type)

2. LES VERBES A 1ERE RADICALE GLIDE

Les verbes que nous allons voir maintenant ont la particularité d'avoir, pour 1ère consonne radicale, un W ou un Y.

2.1. La 1ère forme

2.1.1. L'accompli

Voici la conjugaison de trois verbes à 1ère radicale glide (deux à 1ère radicale w et le dernier à 1ère radicale y) qui constituent, à ma connaissance, les trois seuls modèles possibles car il ne me semble pas qu'il existe des verbes à 1ère radicale y et à voyelle thématique a.

Sg	1ère	uʃalt	ugeft	ibest
	2ème M	uʃalt	ugeft	ibest
	2ème F	uʃalti	ugefti	ibesti
	3ème M	uʃal	ugef	ibes
	3ème F	waʃlet	wəgvət/ūgvət	Ibset
Pl	1ère	uʃalnə	ugevne	ibesne
	2ème	uʃaltu	ugeftu	ibestu
	3ème	waʃlu	wəgvu/ūgvu	Ibsu

Le paradigme de ugef à l'accompli donné par David Cohen (page 97) diffère très peu du nôtre. Cependant il fournit deux variantes pour la 3ème personne du M. Sg, ūgef et ugef, alors qu'il me semble que le u, dans ce cas (et à la différence du féminin ou du pluriel) est toujours bref. Ce détail n'est important que parce qu'il met en évidence le rôle joué par l'accent dans l'analyse de l'auteur : "à partir du paradigme des verbes à trois radicales fortes, on peut attendre des formes où w alternait avec u, w et u étant les deux réalisations normales du phonème selon qu'il se trouve en position consonantique ou non consonantique (I). C'est précisément ce qui se passe dans d'autres dialectes. La réalisation ū de la semi-voyelle devant voyelle brève (dans ūgvət, ūgvu) peut être due à l'influence de l'inaccompli. Il est plus vraisemblable qu'elle représente u dans une position où, morphologiquement, la voyelle est appelée à porter l'accent, et donc à être réalisée longue" (idem p 98).

L'alternance u-ū et i-I peut s'expliquer cependant plus simplement si l'on fait l'hypothèse que les formes concrètes dérivent de représentations abstraites identiques à celles du verbe à racine "normale". R1vR2vR3 étant la base de l'accompli en structure sous-jacente, je postule que la voyelle thématique est u pour /wuguf/ (ugef) "se lever", a pour /waʃal/ (uʃal) "arriver" et i pour /yibis/ (ibes) "sécher, se dessécher".

L'application de la règle de syncope donnera les formes phonologiques suivantes :

- 1ère Sg et	/wuguf + t/	→ wu guft	—Sync.—→	wguft
2ème M. Sg		W-S		
- 2ème F. Sg	/wuguf + tI/I	→ wu guf tI	—Sync.—→	wguft
		W-S S		
- 3ème M. Sg	/wuguf/	→ wu guf	—Sync.—→	wguf
		W-S		
- 3ème F. Sg	/wuguf + it/t	→ wu gu fit	—Sync.—→	wgufi
		S W-S		
- 1ère Pl	/wuguf + nā/ā	→ wu guf nā	—Sync.—→	wgufn
		W-S S		
- 2ème Pl	/wuguf + tū/ū	→ wu guf tū	—Sync.—→	wguft
		W-S S		
- 3ème Pl	/wuguf + ū/	→ wu gu fū	—Sync.—→	wgufū

Les représentations concrètes seront obtenues après application des règles suivantes :

- 1 Règle de vocalisation des glides (Voc. G.)
- 2 Règle de réduction vocalique qui réduit /i/ et /u/ à /ə/ en syllabe fermée (Rédu. Voc.)
- 3 Règle de syllabisation des glides (Syll. G.)
- 4 Règle d'abréviation de la voyelle finale (Ab. V. f.) 6

La règle de syllabisation des glides est une règle de structure syllabique, ainsi que l'a montré Kouloughli dans sa thèse à laquelle j'emprunte la présente formulation (1978, p 216) :

Syll. G.	- cons.	→ [+ syll.]	/ C	- CV
	- syll.		##	

c'est à dire que le glide est remplacé par la voyelle de même localisation quand elle peut devenir le noyau d'une syllabe ouverte.

6- La règle d'abréviation de la voyelle finale fait que toute voyelle longue est abrégée lorsqu'elle se trouve en finale de mot, alors qu'elle conserve sa longueur en présence d'un clitique. Ceci correspond à l'opposition entre :

katbu	"ils ont écrit"	et katbū-h	"ils l'ont écrit"
ou qərmsi	"pince (toi, F)"	et qərmsi-he	"pince-la (toi, F)"

La règle de vocalisation des glides se formalise ainsi chez Kouloughli (p 302-303) -dans sa version la plus simple- :

R. V. G. G → Vi / C - Vi C] Verbe

Pour lui, il s'agit d'une règle morpho-phonologique qui lui sert en particulier à dériver l'inaccompli des verbes à 2nde radicale glide. Ici il s'agira, malgré une formalisation qui pourrait sembler proche, d'une règle différente, s'appliquant tardivement et dont le caractère contraignant n'est pas le même pour w et pour y. Avec le glide y, il semble en effet que les formes /yibsit/ et /yibsū/ aboutissent toujours à Ibsēt et Ibsu. Avec le glide w, par contre, d'une part les verbes à voyelle thématique a ne sont pas concernés, d'autre part la règle de vocalisation du glide n'est appliquée que par certains locuteurs (ceux du Sud-Ouest semble-t-il).

On distinguera deux variantes de la règle :

Voc. G. 1 y → i / - i C
 Voc. G. 2 w → u / - u C 7

Voici maintenant, à titre d'exemple, la dérivation complète des 3èmes personnes Sg et Pl des trois verbes :

3ème pers. M. Sg

	/waʃal/	/wuguf/	/yibis/	
Sync.	waʃal	wguf	ybis	
Réd. voc.	-	wgef	ybes	
Syll. G.	[uʃal]	[ugef]	[ibes]	8

3ème pers. F. Sg

	/waʃal + it/	/wuguf + it/	/yibis + it/	
Sync.	waʃlit	wugfit	yibsit	
Voc. G.	-	uugfit	iibsit	
Réd. Voc.	waʃlet	wegfet uugfet	iibset	
	[waʃlet]	[wegvet] ~ [ūgvet]	[Ibset]	

7- Ceci permet de limiter la trop grande portée de la règle de Kouloughli puisque, selon sa formulation, les glides *y* et *w* sont également susceptibles de s'assimiler à la voyelle *a* -d'où l'obligation, pour lui, de restreindre l'application de cette règle à la classe des verbes-.

8- Il est exact que l'accentuation de la 3ème personne M. Sg soit flottante, l'accent pouvant porter soit sur la 1ère, soit sur la 2nde syllabe (ce qui a pu donner l'impression, dans le 1er cas, d'une voyelle plus longue bien qu'il s'agisse, à mon avis, beaucoup plus d'une différence de hauteur et d'intensité que de longueur). On trouverait en *ḥassāniyya* d'autres cas de flottement de l'accent, justement lorsque la dernière syllabe n'est pas une syllabe fermée à voyelle longue et que la pénultième n'est pas une syllabe fermée ou à voyelle longue.

S'il n'y avait pas ces autres cas, il serait suffisant de dire que, dans la 1ère variante, la règle d'accentuation précède la règle de syllabisation du glide (d'où accentuation sur la seule voyelle *a* du mot) alors que dans la 2nde variante l'accentuation, qui suit la transformation du glide en voyelle, peut faire porter l'accent sur *i* ou *u*).

Remarque : *uu* et *ii*, comme *aa*, donnent respectivement *ū*, *ī* et *ā* selon une règle de réalisation phonétique des voyelles qui n'est en rien particulière au *ḥassāniyya*. En toute rigueur il faut en effet considérer que *ī*, *ū* et *ā* correspondent toujours, en structure profonde, à : *i + i*, *u + u* et *a + a*.

3ème pers. Pl.

	/waʃal + ū /	/wuguf + ū/	/yibis + ū/
Sync.	waʃlū	wugfū	yibsū
Voc. G.	-	uugfū	iibsū
Réd. Voc.	-	wegfū	-
Ab. V. F.	waʃlu	wegfu uugfu	iibsu
	[waʃlu]	[wegfu] ~ [ūgvu]	[Ibsu]

2.1.2. L'inaccompli

Les représentations concrètes de ces trois mêmes verbes à l'inaccompli, sont :

Sg	1ère	nowʃal	nūgef	nībes
	2ème M	towʃal	tūgef	tībes
	2ème F	towʃli	tūgvi	tībsi
	3ème M	yowʃal	yūgef	yībes
	3ème F	towʃal	tūgef	tībes
Pl	1ère	nowʃlu	nūgvu	nībsu
	2ème	towʃlu	tūgvu	tībsu
	3ème	yowʃlu	yūgvu	yībsu

Selon mon hypothèse sur la représentation abstraite de l'inaccompli, les bases de ces verbes sont, en structure profonde : /awʃal/, /uwguf/ et /iybis/. Pour dériver les formes superficielles il suffit d'expliquer la dé-diphthongation qui se produit lorsque les glides *w* ou *y* sont précédées par une voyelle brève de même localisation :

Dé-diph. 1 y → i / C ## i - C (C) V

Dé-diph. 2 w → u / C ## u - C (C) V

Nous pouvons maintenant dériver toutes les formes de l'inaccompli. Par exemple, à la 3ème personne M. du Sg :

	/y + awʃal + ū/	/y + uwguf/	/y + iybis/
Dé-diph.	-	yuuguf	yiibis
Réd. Voc.	-	yuugef	yīibes
	[yowʃal]	[yūgef]	[yīibes]

Et à la 3ème personne du Pl :

	/y + awʃal + ū/	/y + uwguf + ū/	/y + iybis + ū/
Sync.	yawʃlū	yuwgfu	yiysū
Dé-diph.	-	yuugfū	yiibsū
Ab. V. F.	yawʃlu	yuugfu	yiibsū
	[yowʃlu]	[yūgvu]	[yibsū]

Remarque 1 : David Cohen a bien donné les deux cas possibles, l'un avec ū comme yūgef et l'autre avec ō^w comme yō^wʃaf. Mais dans la mesure où il a hésité à faire de "l'harmonisation" de la voyelle du préfixe avec la voyelle du radical, une règle générale, il ne dit pas explicitement que la diphthongation ne se maintient qu'avec la voyelle thématique a.

Remarque 2 : je n'ai rencontré qu'un seul exemple de la sous-classe à alternance vocalique a/ə, et ce pour le glide w uniquement. Il s'agit du verbe uqah, yūqəh "être à sec (pour un puits)". Encore faut-il préciser que ce verbe, peu fréquent semble-t-il, n'est pas connu de tous les locuteurs.

2.1.3. L'impératif

Les formes de l'impératif ne nécessitent aucune règle particulière autres que celles que nous venons de voir pour l'accompli. Ce sont :

Sg	2ème M.	owʃal	ūgef	Ibəs
	2ème F.	owʃli	ūgvi	Ibsi
Pl	2ème	owʃlu	ūgvu	Ibsu

2.1.4. Les participes

La dérivation des participes actifs et passifs de ces verbes ne présente aucune particularité par rapport à celle des participes à racine "normale". Ainsi les participes de uzən "peser" sont-ils :

. participe actif
M. Sg : wāzən F. Sg : wāzne M. Pl : wāznIn F. Pl : wāznât

. participe passif
M. Sg : mowzūn F. Sg : mowzūne M. Pl : mowzūnIn F. Pl : mowzūnât

Remarque : la forme en -In et -ât est la seule variante possible, au pluriel, pour le participe passif lorsque la 1ère radicale est un glide.

2.2. Les formes dérivées

Les IIème, IIIème, Vème et VIème formes dérivées à 1ère radicale glide sont nombreuses (du moins avec W) et ne posent pas de problème particulier, le glide radical apparaissant toujours sous sa forme consonantique.

Pour ce qui est de la Xème forme dérivée, la forme stāxar "se reculer" me semble devoir être considérée, ainsi que le suggère David Cohen, comme une forme dérivée de la racine ʔXR -et non de la racine WXR, même si la forme dialectale waxxar est attestée-. Cela me semble confirmé par le fait que j'ai trouvé des Xèmes formes où la 1ère radicale glide se maintenait sous sa forme consonantique, comme on pouvait s'y attendre, cf stow^car "être un peu difficile, un peu compliqué" (rac. W^cR) et stowle "s'emparer de, soumettre; avoir connaissance de façon prémonitoire".

A ma connaissance, par contre, il n'existe pas de IVème et de VIIème formes dérivées à 1ère radicale glide. Dans mon article consacré au passif en Ḥassāniyya (Taine-Cheikh, 1983), j'ai étudié le remplacement de la VII forme dérivée par une VIIIème forme à sens passif pour tous les verbes dont la 1ère radicale est l'une des consonnes suivantes : l, m, n, r (r) et w. Je donnais en particulier, comme exemples de VIIIème forme à infixe t (page 80) :

- ūtve mēnn-u "on en a terminé avec lui", passif de uve mēn "en avoir terminé avec"
- ūtgef CII-h "il a été constaté de visu, il a été découvert", passif de ugef Cle "se mettre debout sur, constater de visu"
- ūtḏa^c "être maudit", passif de uḏa^c "maudire".

La dérivation de ces formes dérivées, assez rares il est vrai, se fera de la façon suivante (je ne donne que les 3ème personnes du M. Sg - accompli et inaccompli - dont on pourra déduire les autres) :

	/iwtāḏa ^c /	/y + iwtāḏa ^c /
Ass. V. G.	uwtāḏa ^c	yuwtaḏa ^c
Sync.	uwtāḏa ^c	yuwtaḏa ^c
Dé-diph.	uutāḏa ^c	yuutāḏa ^c
	[ūtāḏa ^c]	[yūtāḏa ^c]

Cette règle d'assimilation de la voyelle au glide radical (Ass. V. G.), qu'il semble nécessaire d'introduire pour que la règle de dédiphthongation puisse s'appliquer, sera limitée à la voyelle i :

Ass. V. G. i → u / C_{##} - WC] Vb VIIIème forme

Remarque : Dans ce même article sur le passif, j'ai fait allusion à d'autres VIIIèmes formes à 1ère radicale w dont le sens, cette fois, n'est pas passif et où le glide est assimilé à la consonne t de l'infixe. Comme il s'agit d'un phénomène très marginal par rapport à notre problème présent, je ne ferai que renvoyer les lecteurs intéressés à cet article (p 86-87 en particulier).

3. LES VERBES A 2EME RADICALE GLIDE

3. 1. La 1ère forme

3. 1. 1. L'accompli

Quelles que soient les différences qu'il puisse y avoir à l'inaccompli, tous les verbes à 2ème radicale glide se conjuguent sur le même modèle à l'accompli. Voici l'exemple de gāl "dire".

Sg 1ère	gəlt	Pl 1ère	gelne
2ème M	gəlt	2ème	gəltu
2ème F	gəlti		
3ème M	gāl	3ème	gālu
3ème F	gālet		

Pour expliquer ces formes, il faut faire intervenir une nouvelle règle qui a pour effet d'effacer le glide lorsqu'il se trouve entre deux voyelles identiques. Cette règle d'effacement du glide médian peut se formaliser ainsi :

Eff. G. M. G → 0 / C Vi - Vi C

Si cette règle permet de dériver les formes à voyelle longue il faut appliquer deux règles supplémentaires pour expliquer la transformation de ā en ə, une règle de troncation et une règle de centralisation vocalique :

Tronc. V → 0 / V - C C
Centr. Voc. a → i / - C C

Remarque 1 : Ainsi que je le disais dans mon article sur "Métathèse, syncope et épenthèse", la règle de troncation selon laquelle "une voyelle est effacée si elle est précédée par une autre voyelle et suivie par deux consonnes" a été mise en évidence par Kouloughli dans sa thèse (1978, p 145) et s'applique aussi bien à la IXème forme dérivée qu'à la forme nue à 2ème radicale glide.

Remarque 2 : La règle de centralisation vocalique a l'avantage de permettre une dérivation simple des formes à voyelle schwa mais l'inconvénient de fournir une solution qui ne peut convenir à l'arabe classique où l'on a tantôt u (lorsque le glide est w, ex. qultu "j'ai dit"), tantôt i (lorsque le glide est y, ex. bi'ctu "j'ai acheté"). Il était remarquable à cet égard que la règle d'effacement du glide entre deux voyelles identiques était par contre une règle de l'arabe classique (cf qāla "il a dit" de *qawala, par exemple). On peut cependant noter que cette règle de centralisation vocalique pourrait s'appliquer dans d'au-

tres cas, en particulier au suffixe -at lorsque le nom a un déterminant lexical ou un clitique commençant par une consonne (ex. begra "vache" mais begret-he "sa vache").

Selon mon hypothèse, la dérivation des formes à voyelle ā serait :

	/gawal/	/gawal + it/	/gawal + ū/
Eff. G. M.	gəal	gəalit	gəalū
Réd. Voc.	-	gəalet	-
Ab. V. F.	-	-	gəalu
	[gāl]	[gālet]	[gālu]

Et celle des formes à voyelle ə serait, par exemple :

	/gawal + t/	/gawal + ti/	/gawal + nā/
Eff. G. M.	gəalt	gəalti	gəalnā
Tronc.	gəalt	gəalti	gəalnā
Centr. Voc.	gəilt	gəilti	gəilnā
Réd. Voc.	gəelt	gəelti	gəelnā
Ab. V. F.	-	gəelti	gəelna
	[gəlt]	[gəlti]	[gəelne]

3. 1. 2. L'inaccompli

L'inaccompli de gāl "il a dit" est igūl "il dit", avec une voyelle longue ū tandis que celui de gās "il s'est dirigé vers" est igīs et celui de bāt "il a passé la nuit" est ibāt. Quant à xāf "il a eu peur", il a pour inaccompli, selon les locuteurs, soit ixāf, soit ixūf.

Voici les représentations concrètes des 3 premiers verbes :

Sg 1ère	ngūl	ngīs	nbāt
2ème M	tgūl	tgīs	tbāt
2ème F	tgūli	tgīsi	tbāti
3ème M	igūl	igīs	ibāt
3ème F	tgūl	tgīs	tbāt
Pl 1ère	ngūlu	ngīsu	nbātu
2ème	tgūlu	tgīsu	tbātu
3ème	igūlu	igīsu	ibātu

Une manière simple d'expliquer les différences de voyelle serait de supposer que les verbes à 2nde radicale glide puissent avoir, à l'inaccompli, soit une voyelle thématique a, soit une voyelle thématique i-u et appartiennent donc soit au 1er type (a/a), soit au 2ème type (a/i-u). En effet on pourra remarquer que, pour une racine, le choix ne peut être qu'entre 2 voyelles longues dans la structure superficielle :

ū ou ū avec le glide W
ī ou ī avec le glide Y

La base inaccompli serait donc, en structure profonde :

- ugwul pour gāl, igūl
- ibyīC pour bāC, ibīC
- abyat pour bāt, ibāt
- axwaf pour xāf, ixāf mais uxwuf pour xāf, ixūf

Une règle assimilant le glide à la voyelle thématique subséquente permettrait de dériver les formes de l'inaccompli. Cette règle peut être décrite comme suit :

Ass. de G. G → Vi / (C) V C _ Vi C

Voici comment s'effectuerait la dérivation de quelques-unes des formes de l'inaccompli :

	/n + ugwul/	/t + ibyīC + I/	/y + abyat/	/y + axwaf + ū/
Ass. de G.	n + uguul	t + ibīiC + I	y + abaāt	y + axaaf + ū
Sync.	nguul	tbiīCī	ybaāt	yxaafū
Syll. G.	-	-	ibaāt	ixaafū
Ab. V. F.	-	tbiīCī	-	ixaafu
	[ngūl]	[tbiīCī]	[ibāt]	[ixāfu]

3. 1. 3. L'impératif

Les formes de l'impératif sont :

Sg 2ème M.	gūl	gīs	bāt
2ème F.	gūli	gīsi	bāti
Pl 2ème	gūlu	gīsu	bātu

Leur dérivation à partir de la base inaccompli ne pose aucun problème, les règles étant les mêmes que celles que nous venons de voir.

3. 1. 4. Les participes

Comme le fait remarquer David Cohen dans son étude sur le hassāniyya, seuls les participes des verbes à 2ème radicale Y ont des formes pouvant être déduites normalement des schèmes trilitères ordinaires, car dans les participes des verbes à 2ème radicale W apparaît le glide y alors qu'on attendrait le glide w. Voici les participes de šāv "voir" (rac. ŠWV) et de bāC (rac. BYC).

. Participes actifs :

M. Sg :	šāyev et bāyēC	F. Sg :	šāyve et bāyēCa
M. Pl :	šāyvīn et bāyēCīn	F. Pl :	šāyvāt et bāyēCāt

. Participes passifs :

M. Sg :	mešyūv et mebyūC	F. Sg :	mešyūve et mebyūCa
M. Pl :	mešyūvīn et mebyūCīn, ou mbeyyCa	F. Pl :	mešyūvāt et mebyūCāt, ou mbeyyCa

3. 2. Les formes dérivées

Bien que plus ou moins fréquentes, toutes les formes dérivées sont attestées.

(i) Les IIème et IIIème formes, ainsi que leurs formes réfléchies respectives (Vème et VIème) ne présentent aucune difficulté et le glide se maintient toujours sous sa forme consonantique.

(ii) Les VIIème, VIIIème et IXème formes dérivées présentent, dans leur conjugaison de l'accompli, la même alternance ā/ə que la forme nue, comme on peut le constater sur les exemples des verbes suivants :

VIIème :	nšāv, yənšāv	"il a été vu"	(rac. ŠWV)
VIIIème :	hātāl, yehtāl	"il a rusé"	(rac. HWL)
IXème :	šwāl, yešwāl	"il s'est allongé"	(rac. TWL)

Sg 1ère	nšeft	hətelt	twelt
2ème M	nšeft	hətelt	twelt
2ème F	nšefti	hətelti	twelti
3ème M	nšāv	hətāl	twāl
3ème F	nšāvet	hətālet	twālet
Pl 1ère	nševne	hətelne	twelne
2ème	nševtu	həteltu	tweltu
3ème	nšāvu	hətālu	twālu

Voici comment s'effectuerait la dérivation des 1ère et 3ème formes du Sg si l'on postule que les représentations abstraites sont conformes à celles des racines "normales" :

3ème M. Sg

	/inšawaf/	/ihtawal/	/ṭawaal/
Eff. G. M.	inšaaf	ihtaal	-
Sync.	-	-	ṭawaal
Réd. Voc.	ənšāaf	əhtaal	-
	[ənšāv]	[əhtāl]	[ṭwāl]

Remarquons que ṭawaal, qui a pour schème CViWViViC ne remplit pas toutes les conditions nécessaires pour que la règle d'effacement du glide s'applique, car j'ai pris soin de préciser que la structure devait comporter une consonne (et non une voyelle) après ViWVi. Ceci confirme que la règle Eff. G. M. doit bien être ordonnée avant la règle de syncope.

1ère Sg

	/inšawaf + t/	/iḥtawal + t/	/ṭawaal + t/
Eff. G. M.	inšaaf + t	iḥtaal + t	-
Tronc.	inšaft	iḥtalt	ṭawalt
Centr. Voc.	inšift	iḥtilt	ṭawilt
Sync.	-	-	ṭwilt
Réd. Voc.	ənšəft	əḥtəlt	ṭwəlt
	[ənšəft]	[əḥtəlt]	[ṭwəlt]

(iii) Si nous prenons, comme exemples des IVème et Xème formes dérivées, les verbes *sekwar*, *isekwar* "considérer comme nègre" et *stekwar*, *westekwar* "se négro-africaniser", leur conjugaison ne diffère des verbes correspondants à racine "normale" que par la substitution, au glide radical, d'une voyelle brève de même localisation et cela, chaque fois qu'il y a adjonction d'un suffixe à initiale vocalique. Exemples :
 - *sekwar* "il a considéré comme nègre", *sekuret* "elle a considéré comme nègre", *isekūr-u* "il le considère comme nègre"
 - *stekwar* "il s'est négro-africanisé", *stekuru* "il se sont négro-africanisés", *nestekuru* "nous nous négro-africanisons".

Ceci s'explique par la règle de syllabisation du glide (déjà vue en 2.1.1.) comme on peut le constater dans les exemples suivants de dérivation :

	/sakwar + it/	/n + istakwar + ū/
Sync.	sakwrit	nistakwūr
Réd. Voc.	sakwret	nestakwūr
Syll. G.	sakuret	nestakūrū
Ab. V. F.	-	nestakuru
	[sekuret]	[nestekuru]

Contrairement à David Cohen, j'ai trouvé plus d'exemples de Xème forme à "conjugaison forte" comme *stekwar* (*stehwen* "choisir comme le plus faible", *stelyen* "devenir souple" ou *stenyer* "s'orienter") que d'exemples à "conjugaison faible" comme *estfād* "il a tiré parti" ou *estnār* "il s'est bien orienté".

Comment expliquer cette dernière forme qui apparaît comme une variante (donnée par Cohen) de *stenyer* ? En fait, on pourra constater que la règle d'assimilation du glide, qui nous avait permis de dériver l'inaccompli du verbe "nu", peut s'appliquer ici et expliquer l'allongement de la voyelle concomitante avec la disparition du glide.

Voici comment peuvent se dériver quelques-unes des représentations concrètes d'un tel verbe (on verra que les règles de troncation et de centralisation vocalique s'appliquent, là encore, lorsque la voyelle longue est suivie de deux consonnes) :

	/istanyar/	/istanyar + t/	/istanyar + nā/
Ass. de G.	istanaar	istanaar + t	istanaar + nā
Tronc.	-	istanart	istanarnā
Centr. Voc.	-	istanirt	istanirnā
Sync.	istnaar	istnirt	istnirnā
Réd. Voc.	estnaar	estnert	estnernā
Ab. V. F.	-	-	estnerne
	[estnār]	[estnert]	[estnerne]

4. LES VERBES A 3ÈME RADICALE GLIDE

4. 1. La 1ère forme

4. 1. 1. L'accompli

Tous les verbes à 3ème radicale glide ont, à l'accompli, la même conjugaison, même s'ils diffèrent à l'inaccompli. Aussi ne donnerai-je que les représentations concrètes du verbe *šre* "acheter".

Sg 1ère	šreyt	P1 1ère	šreyne
2ème M	šreyt	2ème	šreytu
2ème F	šreyti		
3ème M	šre	3ème	šrāw
3ème F	šrāt		

(i) Les formes de 1ère et 2ème personnes s'expliquent très aisément à partir des représentations abstraites. Soit l'exemple de *šreyne* "nous avons acheté" :

	/šaray + nā/
Sync.	šraynā
Ab. V. F.	šrayna
	[šreyne]

Remarque : Concernant les verbes à 3ème radicale glide, deux solutions sont possibles.

- ou l'on considère qu'une règle particulière change w en y dans toutes les 1ère et 2ème pers. de l'accompli

- ou l'on considère qu'une règle plus générale change w en y dans tous les verbes à 3ème radicale glide, aussi bien à la 1ère forme qu'aux formes dérivées.

Etant donné que l'hypothèse d'un w sous-jacent n'est jamais nécessaire mais que, par contre, l'hypothèse d'un y s'impose dans la dérivation de plusieurs représentations concrètes (1ère et 2ème pers. de

l'accompli mais aussi inaccompli des formes dérivées à sens actif, en particulier), je pense que la règle la plus générale est préférable et permet d'expliquer simplement la disparition des formes à inaccompli en -u (cf D. Cohen, 1963, p 103 à 105)⁹.

(ii) La 3ème forme du M. Sg, [šre], sera dérivée à l'aide d'une nouvelle règle de vocalisation du glide final. Cette règle s'applique à l'intérieur du mot minimal, indépendamment donc de l'éventuel adjonction d'un clitique, comme on pourra le voir dans les exemples suivants :

	/šaray/	/šaray # h/
V. G. F.	šaraa	šaraa # h
Sync.	šraa	šraa-h
Ab. V. F.	šra	-
	[šre]"il a acheté"	[šrā-h] "il l'a acheté"

La règle de vocalisation du glide final peut se formaliser ainsi :

V. G. F. G → Vi / Vi - # (#)

(iii) La dérivation des 3ème pers. F. Sg et M./F. Pl fait intervenir la règle d'effacement du glide médian que nous avons vue au chapitre précédent. Dans le cas de [šrāw], cependant, cette règle ne peut pas s'appliquer immédiatement. Kouloughli a montré dans sa thèse qu'il fallait modifier la représentation phonologique du suffixe de nombre et remplacer -uu par -uw, ce qui n'avait pas d'incidence fâcheuse puisque la règle de V. G. F. permettait dans tous les autres cas de retrouver -uu (cf thèse, 1978, p 312).

La représentation sous-jacente de [šrāw] devient donc /šaray + uw/ tandis que celle de [šrāt] est /šaray + it/¹⁰. Pour que la règle d'effacement du glide puisse s'appliquer il suffirait que le y soit entre deux voyelles identiques. La règle d'harmonisation vocalique, qui va assimiler la 2nde voyelle à la 1ère, se formulera comme suit :

Harm. Voc. i → a / a G -
u

9- Plutôt que de dériver [naršri] "je corromps par des présents" de /n + iršiw/ (ce qui nécessiterait une entorse à la règle quasi-implicite qui veut qu'avec le glide h, la voyelle thématique est soit u soit a mais non i), l'inaccompli se dérivera de la base /iršiy/, obtenue par transformation de h en y. Ceci permet de comprendre pourquoi ce verbe a cependant pour mašdar rašwe.

10- Peut-être devrait-on poser comme suffixe verbal du féminin (3ème personne Sg) -at et non -it. La règle d'harmonisation vocalique (Harm. Voc.) n'aurait pas alors à s'appliquer dans le cas de šrāt (plus généralement pour R3 = G), par contre la règle de centralisation vocalique (Centr. Voc.) s'appliquerait pour tous les autres verbes. Je n'adopterai pas cette solution pour le moment car elle semble plus coûteuse, mais elle aurait l'avantage notable de faire disparaître une différence avec l'arabe littéraire (et de nombreux dialectes arabes).

(Il ne semble pas que nous ayons besoin ici d'une règle plus générale, indépendante de la nature des phonèmes vocaliques).

Voici la dérivation de šrāt "elle a acheté" et de šrāw "ils ont acheté" :

	/šaray + it/	/šaray + uw/
Harm. Voc.	šarayat	šarayaw
Eff. G. M.	šaraat	šaraaw
Sync.	šraat	šraaw
	[šrāt]	[šrāw]

4. 1. 2. L'inaccompli

À l'inaccompli, les verbes se répartissent en deux groupes. L'un d'eux se conjugue sur le modèle de šre, yešri "acheter" tandis que l'autre suit la conjugaison de nse, yense "oublier".

Sg	1ère	nešri	nense
	2ème M	tešri	tense
	2ème F	tešri	tensāy
	3ème M	yešri	yense
	3ème F	tešri	tense
Pl	1ère	nešru	nensāw
	2ème	tešru	tensāw
	3ème	yešru	yensāw

Il faut noter que les verbes du type de nse, yense ont en général pour 3ème radicale le glide Y, comme ceux du type šre, yešri. Il n'est donc pas possible d'expliquer la différence entre les deux types par l'opposition W-Y en structure profonde. Par contre, on peut s'attendre à ce que la différence soit due, au moins en partie, à une distinction au niveau des voyelles thématiques puisque tous les verbes se terminant par /-i/ (au Sg) ont une voyelle "préfixale" /e/ et tous ceux qui se terminent par /-a/ (au Sg toujours) ont une voyelle "préfixale" /a/.

(i) La dérivation des formes d'inaccompli, en l'absence de suffixe vocalique, s'effectue sans problème à partir des structures profondes /išriy/ et /ansay/, par application de la règle de vocalisation du glide final :

	/n + išriy/	/t + išriy/	/y + ansay/
V. G. F.	nišrii	tišrii	yansaa
Réd. Voc.	nešrii	tešrii	-
Ab. V. F.	nešri	tešri	yansa
	[nešri]	[tešri]	[yense]

(ii) Les autres formes de l'inaccompli se dérivent, pour les verbes du type yense, à l'aide de la règle d'harmonisation vocalique établie en 4.1.1. Exemples :

	/t + ansay + iy/	/n + ansay + uw/	/y + ansay + uw/
Harm. Voc.	tansayay	nansayaw	yansayaw
Eff. G. M.	tansaay	nansaaw	yansaaw
	[tensāy]	[nensāw]	[yensāw]

Remarquons que j'ai dû procéder à une modification de la représentation phonologique de la marque du féminin (2ème pers. Sg), -modification parallèle à celle effectuée précédemment pour la marque du nombre- : j'ai posé que la représentation sous-jacente était /-iy/ (au lieu de /-I/ afin que la règle d'harmonisation vocalique puisse s'appliquer.

(iii) Pour les verbes du type *yešri*, on a pu constater que le ḥassāniyya offrait des formes courtes en -i ou -u, là où d'autres dialectes comme celui des *šrāwī* avaient des formes pluriel en Iw. Les formes concrètes du ḥassāniyya peuvent se dériver facilement si l'on supprime le glide et la voyelle qui la précède ¹¹.

Je formulerai ainsi cette nouvelle règle (qui ne semble s'appliquer qu'à l'inaccompli de ces verbes mais que l'on peut spécifier explicitement) :

Eff. iy : iy → m / - iy
uw] Vb 1ère forme inacc.

Voici, à titre d'exemple, la dérivation de *tešri* "tu vends (toi, F)" et *nešru* "nous vendons":

	/t + išriy + iy/	/n + išriy + uw/
Eff. iy	tišriy	nišruw
V. G. F.	tišrii	nišruu
Réd. Voc.	tešrii	nešruu
Ab. V. F.	tešri	nešru
	[tešri]	[nešru]

4. 1. 3. L'impératif

Les formes de l'impératif sont, cette fois encore, dérivées de la même base que celles de l'inaccompli. Voici les deux conjugaisons possibles :

Sg 2ème M	šri	(~ ešri)	(nse ~)	ense
2ème F	šri	(~ ešri)	(nsāy ~)	ensāy
Pl 2ème	šru	(~ ešru)	(nsāw ~)	ensāw

4. 1. 4. Les participes

(i) le participe actif est identique pour les deux sous-classes de verbes à 3ème radicale glide, ce qui n'est pas étonnant car le schème du participe est le même pour tous les verbes nus à racine "normale"-quelle que soit leur voyelle thématique-.

Les participes de šre et de nse sont donc :

M. Sg :	šōri	et nāsi	F. Sg :	šōrye	et nāsyē
M. Pl :	šōryīn	et nāsyīn	F. Pl :	šōryāt	et nāsyāt

Voici comment l'on peut dériver šōri, šōrye et šōryīn :

	/šōriy/	/šōriy + at/	/šōriy + In/
V. G. F.	šōrii	-	-
Sync.	-	šōryat	šōryīn
Ab. V. F.	šōri	-	-
	[šōri]	[šōrye]	[šōryīn]

(ii) Par contre, et comme l'observait David Cohen, les participes passifs des deux sous-classes divergent légèrement (1963, p 103) car la voyelle e de l'inaccompli se retrouve dans le participe passif de šre alors que la règle générale nous faisait attendre la voyelle a. Cependant les formes *mēšri* et *mēnsi* s'écartent plus profondément encore de la forme prévue en rapport avec les verbes à racine normale.

La dérivation rigoureuse de ces formes participiales exigerait l'établissement de plusieurs règles spécifiques telles que : la transformation de ū en I, le remplacement de a par i dans les verbes comme *yešri* et la chute de y en finale après I. Sans entrer dans les détails et en désignant seulement ces règles par des chiffres, voici comment l'on pourrait dériver *mēnsi* "oublié" et *mēšri* "acheté" (au fém. *mēnsiyye* et *mēšriyye*) :

	/mansūy/	/mansūy + at/	/mašrūy/	/mašrūy + at/
Règle Part. 1	mansīy	mansīy + at	mašriy	mašriy + at
Règle Part. 2	-	-	mišriy	mišriyat
Règle Part. 3	mansī	-	mišri	-
Réd. Voc.	-	-	mēšri	mēšriyat
Ab. V. F.	mansī	-	mēšri	-
	[mēnsi]	[mēnsīye]	[mēšri]	[mēšriye]

Remarque : -Iy et -iyy sont deux variantes possibles, aussi bien ici que dans les adjectifs dits "de relation". La règle permettant de passer de l'un à l'autre (et plutôt, de -Iy à -iyy) me semble être une règle très tardive, tout comme la règle de syllabisation de G dont elle est complémentaire puisque liée à un contexte particulier (i → y / i - y).

11- Lorsque Blachère dit que *iyī* se transforme en *I*, *iyū* et *uwū* en *ū* (mais *awū* et *ayū* en *aw*), il énonce lui aussi une sorte de règle effaçant *iy* devant *ū* et *I*, en finale. Cf Blachère, *Grammaire...*, p 148-149.

3ème radicale est -i- et non -a-. Je ferai là encore appel à la règle de centralisation vocalique qui -s'appliquant après la règle de V. G. F. et avant celle de syncope- transformera le -a- en une voyelle fermée.

(iii) L'inaccompli divise les formes dérivées en deux groupes. L'un des groupes, qui comprend les Vème, VIème, VIIème, VIIIème et Xème formes dérivées, a un inaccompli comparable à celui de lge, *yelge* dont la dérivation ne pose pas de problème (2ème F. Sg en -āy et 3ème Pl en -āw). Le second groupe compte seulement les IIème, IIIème et IVème formes dérivées et sa conjugaison suit celle de šre, *yešri*, cf :

Sg	1ère	<i>nmešši</i>	Pl	1ère	<i>nmeššu</i>
	2ème M	<i>tmešši</i>		2ème	<i>tmeššu</i>
	2ème F	<i>tmešši</i>			
	3ème M	<i>imešši</i>		3ème	<i>imeššu</i>
	3ème F	<i>tmešši</i>			

Comme il s'agit visiblement de formes à désinences suffixales courtes, on aimerait pouvoir appliquer la règle Eff. iy. Pour cela cependant il faudrait préalablement transformer -ay et -iy.

J'appellerai Ass. V. G.3, cette règle qui a pour effet d'assimiler une voyelle au glide radical -comme les règles vues précédemment en 2.2.-, tout en s'en distinguant structurellement :

Ass. V. G.3 a → i / C - Y_y] Vb inacc. et impér., IIème, IIIème, IVème

Les représentations concrètes de *mešše* se dériveraient ainsi (1ère, 2ème F Sg, 3ème Pl) :

	/ni + maššay/	/ti + maššay + iy/	/yi + maššay + uw/
Ass. V. G.3	ni + maššiy	ti + maššiy + iy	yi + maššiy + uw
Eff. iy	-	ti + mašš + iy	yi + mašš + uw
V. G. F.	nimaššii	timaššii	yimaššuu
Sync.	nmaššii	tmaššii	ymaššuu
Syll. G.	-	-	imaššuu
Ab. V. F.	nmašši	tmašši	imaššu
	[nmešši]	[tmešši]	[imeššu]

4. 2. Les formes dérivées

En dehors de la IXème forme, peu fréquente en Ḥassāniyya, on peut trouver des exemples pour illustrer les diverses formes dérivées. Ainsi :

II	<i>mešše, imešši</i>	"faire aller, envoyer"
III	<i>lāge, ilāgi</i>	"faire se rencontrer ; achever une année"
IV	<i>sedbe, isedbi</i>	"faire partir l'après-midi"
V	<i>tyadde, yetyadde</i>	"déjeuner"
VI	<i>tlāge, yetlāge (mCa)</i>	"s'entretenir (avec)"
VII	<i>enšre, yenšre</i>	"être acheté" (Ière : inacc. en -i)
	<i>engra, yengra</i>	"être lu, étudié" (Ière : inacc. en -a)
VIII	<i>erṯa, yerṯa</i>	"être moulu" (Ière : inacc. en -i)
	<i>eltge, yeltge</i>	"être rencontré" (Ière : inacc. en -a)
X	<i>stagne, yestagne</i>	"s'enrichir"

(i) Tous les verbes dérivés, à l'accompli, se dérivent sur le modèle de lge. Prenons l'exemple de la IIème forme :

Sg	1ère	<i>meššeyt</i>	Pl	1ère	<i>meššeyne</i>
	2ème M	<i>meššeyt</i>		2ème	<i>meššeytu</i>
	2ème F	<i>meššeyti</i>			
	3ème M	<i>mešše</i>		3ème	<i>meššāw</i>
	3ème F	<i>meššāt</i>			

Voici comment s'effectuera la dérivation de quelques-unes de ces formes :

	/maššay/	/maššay + it/	/maššay + t/	/maššay + uw/
Harm. Voc.	-	maššay + at	-	maššay + aw
Eff. G. M.	-	maššaāt	-	maššaaw
V. G. F.	maššaa	-	-	-
Ab. V. F.	mašša	-	-	-
	[mešše]	[meššāt]	[meššeyt]	[meššāw]

(ii) La 3ème forme dérivée pose cependant un problème car j'ai postulé jusqu'à présent que le schème de cette forme était R1ār2iR3. Si l'on applique la règle V. G. F. à ce schème, la 3ème radicale étant Y, on n'obtiendra pas la forme attendue. Il faut donc postuler une représentation plus abstraite en R1ār2aR3, ce qui permet de dériver *lāge* comme les autres accomplis :

	/wāsay/
V. G. F.	wāsaa
Ab. V. F.	wāsa
	[wāse]

Il n'en demeure pas moins que pour toutes les racines où R3 n'est pas un glide, la voyelle qui apparaît en surface entre la 2nde et la

5. LES VERBES A 2ÈME ET 3ÈME RADICALES IDENTIQUES

5. 1. La 1ère forme

5. 1. 1. L'accompli

La conjugaison des verbes à 2ème et 3ème radicales identiques est la suivante (soit l'exemple de *baṭṭ* "frapper") :

Sg	1ère	<i>baṭṭayt</i>	Pl	1ère	<i>baṭṭayne</i>
	2ème M	<i>baṭṭayt</i>		2ème	<i>baṭṭaytu</i>
	2ème F	<i>baṭṭayti</i>			
	3ème M	<i>baṭṭ</i>		3ème	<i>baṭṭu</i>
	3ème F	<i>baṭṭet</i>			

(i) Je reprendrai ici la règle de métathèse des racines sourdes (Mét. R. S.) établie par Kouloughli dans sa thèse (1978, p184) :

Mét. R. S. R2 V R3 → V R2 R3 si R2 = R3

Associée à la règle de troncation dont nous avons déjà parlé et qui a pour effet d'effacer une voyelle brève devant deux consonnes, elle rend possible la dérivation des formes de 3ème personne :

	/baṭaṭ/	/baṭaṭ + it/	/baṭaṭ + uw/
Mét. R. S.	<i>baaṭṭ</i>	<i>baaṭṭit</i>	<i>baaṭṭuw</i>
V. G. F.	-	-	<i>baaṭṭuu</i>
Tronc.	<i>baṭṭ</i>	<i>baṭṭit</i>	<i>baṭṭuu</i>
Réd. Voc.	-	<i>baṭṭet</i>	-
Ab. V. F.	-	-	<i>baṭṭu</i>
	[baṭṭ]	[baṭṭet]	[baṭṭu]

(ii) Les formes de 1ère et 2ème personnes ne correspondent pas aux formes que l'on attendrait à partir de la conjugaison du verbe à racine "normale". La diphtongue qui apparaît entre les deux radicales semblables et le suffixe à initiale consonantique¹² ne peut être déduite autrement que par une règle d'épenthèse que l'on formulera ainsi :

Ep. *ay* m → *ay* / R2 R3 - C si R2 = R3

Voici la dérivation de l'une des formes à diphtongue :

	/baṭaṭ + t/
Mét. R. S.	<i>baaṭṭ + t</i>
Ep. <i>ay</i>	<i>baaṭṭ + ay + t</i>
Tronc.	<i>baṭṭayt</i>
	[baṭṭayt]

¹²- Sur cette diphtongue que l'on retrouve dans les autres dialectes maghrébins, cf D. Cohen, 1963, p 95 et Kouloughli, 1978, p 191).

5. 1. 2. L'inaccompli

Les représentations concrètes d'un verbe comme *baṭṭ*, à l'inaccompli, sont :

Sg	1ère	<i>nbəṭṭ</i>	Pl	1ère	<i>nbəṭṭu</i>
	2ème M	<i>tbeṭṭ</i>		2ème	<i>tbeṭṭu</i>
	2ème F	<i>tbeṭṭi</i>			
	3ème M	<i>ibeṭṭ</i>		3ème	<i>ibeṭṭu</i>
	3ème F	<i>tbeṭṭ</i>			

Leur dérivation ne pose pas de problème nouveau, comme on peut le constater avec les exemples de [nbəṭṭ] "je frappe" et [tbeṭṭu] "vous frappez" :

	/n + ibṭit/	/t + ibṭit + uw/
Mét. R. S.	<i>nibiṭṭ</i>	<i>tibiṭṭuw</i>
V. G. F.	-	<i>tibiṭṭuu</i>
Sync.	<i>nbiṭṭ</i>	<i>tbiṭṭuu</i>
Réd. Voc.	<i>nbəṭṭ</i>	<i>tbeṭṭuu</i>
Ab. V. F.	-	<i>tbeṭṭu</i>
	[nbəṭṭ]	[tbeṭṭu]

Remarque : La voyelle -ə- étant celle qui apparaît régulièrement dans tous les verbes dits "sourds", à l'inaccompli, j'ai postulé que les voyelles thématiques de l'inaccompli sont différentes, en structure profonde, de celles de l'accompli. Les verbes à 2ème et 3ème radicales semblables appartiennent donc globalement à la 2ème sous-classe verbale à alternance a/ə.

A ma connaissance, seuls deux verbes font exception à ce classement :
- le verbe *temm*, *itemm* "continuer, ne pas cesser de"
- le verbe *ḡall*, *iḡall* "passer la journée, demeurer la journée entière".

On notera que l'un et l'autre ont un emploi d'aspectuel qui les distingue des autres verbes.

5. 1. 3. L'impératif

Voici l'impératif de *baṭṭ*, *ibeṭṭ* "frapper" :

Sg	2ème M	<i>beṭṭ</i>
	2ème F	<i>beṭṭi</i>
Pl	2ème	<i>beṭṭu</i>

La règle Mét. R. S. permet de les dériver sans difficulté :

	/ibṭiṭ/	/ibṭiṭ + iy/	/ibṭiṭ + uw/
Mét. R. S.	ibiṭṭ	ibiṭṭ+ iy	ibiṭṭ+ uw
V. G. F.	-	ibiṭṭii	ibiṭṭuu
Sync.	biṭṭ	biṭṭii	biṭṭuu
Réd. Voc.	beṭṭ	beṭṭii	beṭṭuu
Ab. V. F.	-	beṭṭi	beṭṭu
	[beṭṭ]	[beṭṭi]	[beṭṭu]

5. 1. 4. Les participes

(i) Le participe actif des verbes sourds a pour représentations concrètes :

M. Sg : bṭṭ F. Sg : bṭṭa M. Pl : bṭṭīn F. Pl : bṭṭāt

La dérivation de bṭṭ se fera de la manière suivante :

	/baaṭiṭ /
Mét. R. S.	baaiṭṭ
Tronc.	baaṭṭ
	[bāṭṭ]

(ii) Le participe passif est tout à fait semblable à celui des verbes de racine "normale" :

M. Sg : meṭṭūṭ F. Sg : meṭṭūṭa
M. Pl : meṭṭūṭīn et surtout mbaṭṭa F. Pl : meṭṭūṭāt et surtout mbaṭṭa

5. 2. Les verbes dérivés

Je ne connais pas d'exemples de IVème et IXème formes dérivées pour les racines sourdes mais la fréquence peu élevée de ces verbes dérivés ne permet pas d'assurer qu'il s'agit d'une impossibilité radicale.

Par contre, les IIIème et VIème formes dérivées, qui n'existent pas dans tous les dialectes et pour lesquelles David Cohen n'avait pas pu relever d'exemples, sont en fait attestées en ḥassāniyya, comme dans le parler de Tlemcen (le schème y est cependant un peu différent car dans le dialecte ouest-algérien, la voyelle se maintient entre les deux radicales semblables, à la 3ème pers. M. Sg, ex qāṣōṣ "payer de retour", cf W. Marçais, 1902, p 75).

Exemples de IIIème forme :

- sātṭ, isātṭ "mettre par six"
- sānn, isānn "poursuivre une chamelle (pour un chameau en rut)"

Exemples de VIème forme :

- tlāzz, yetlāzz mʿa "rivaliser à la course (avec des bêtes ou sur le dos de bêtes)"
- thāzz, yethāzz "s'agiter dans un sens et dans l'autre"

- tbāṭṭ, yetbāṭṭ mʿa "se frapper mutuellement"
- tmāss, yetmāss mʿa "être contigu à, se toucher avec"
- thākk, yethākk mʿa "se froter avec"

Ces deux formes dérivées, ainsi que les VIIème, VIIIème et Xème formes dérivées - dont on trouvera quelques exemples ci-dessous - se conjuguent de la même façon que la forme "nue", en particulier aux 1ère et 2ème personnes de l'accompli où apparaît la diphtongue -ay-.

VIIème : nḥadd, yenḥadd "être limité, délimité"
VIIIème : btaṭṭ, yetbtaṭṭ "être frappé"
Xème : estxaff, yestxaff b "prendre à la légère"
estḥaqq, yestḥaqq "être digne de"
estgell, yestgell "trouver insuffisant, peu important" 13

Voici comment peuvent se dériver les représentations concrètes de ces verbes à travers quelques exemples représentatifs :

3ème M. Sg de l'accompli

	VIème	VIIème	VIIIème	Xème
	/saat/	/inḥadad/	/ibta a /	/istaxfaf/
Mét. R. S.	saat	inḥaad	ibtaṭṭ	istaxaff
Tronc.	saatt	inḥadd	ibtaṭṭ	-
Sync.	-	-	-	istxaff
Réd. Voc.	-	enḥadd	ebtaṭṭ	estxaff
	[sātṭ]	[nḥadd]	[btaṭṭ]	[estxaff]

1ère Sg de l'accompli

	VIème	VIIIème	Xème
	/saatat + t/	/ibtaṭṭ + t/	/istaxfaf + t/
Mét. R. S.	saat + t	ibtaṭṭ + t	istaxaff + t
Ep. ay	saat + ay + t	ibtaṭṭ + ay + t	istaxaff + ay + t
Tronc.	saatayt	ibtaṭṭayt	-
Sync.	-	-	istxaffayt
Réd. Voc.	-	ebtaṭṭayt	estxaffayt
	[sātteyt]	[btaṭṭayt]	[estxaffeyt]

Les IIème et Vème formes dérivées (ex. radded "répéter ; hésiter" et tradded "faire hésiter"), auxquelles ne s'applique pas la règle Mét. R. S., ne font pas exception aux autres règles (cette règle Mét. R. S. obscurcirait le schème sans pour autant éviter qu'une voyelle se trouve entre deux consonnes semblables). Cependant la rencontre, à certaines personnes, des trois consonnes semblables font que les représentations concrètes en viennent à se confondre avec celles de la forme "nue".

13- Contrairement aux données présentées par D. Cohen (1963, p 136) la Xème forme que j'ai recueillie pour la racine sourde GLL n'était pas staqlal mais stgell, c'est à dire que, d'après mes sources, la Xème forme est, elle-aussi, assujettie à la règle Mét. R. S..

Voici la dérivation de quelques représentations concrètes de radded:

	/raddad/	/ni + raddad/	/raddad + uw/
Mét. R. S.	[-Mét. R. S.]	[-Mét. R. S.]	[-Mét. R. S.]
Voc. G. F.	-	-	raddaduu
Sync.	-	nraddad	raddduu
Ab. V. F.	-	-	radddu
	[radded]	[nradded]	[rad ^d du]
	"il a répété"	"je répète"	"ils ont répété"

On remarquera qu'une forme comme rad^ddu pourrait être dérivée différemment, par application de la règle Mét. R. S. (ce qui enlève alors tout objet à la règle de syncope).

Quant aux formes à diphtongue -ay-, seule l'application de la règle Mét. R. S. permet de faire appel ensuite à la règle Ep. ay, sans avoir à en modifier la description structurale. Si Ep. ay s'appliquait directement à /raddad + t/ il faudrait en effet supprimer R2 comme contexte direct gauche de R3. Cependant, dans ce cas, des verbes comme nzəz "il a tissé" ou stagləl (D. Cohen, 1963, p 97 et 136) devraient être marqués comme [-Mét. R. S.] et [-Ep. ay] alors que dans la formulation actuelle, la 1ère marque négative suffit. Il me semble donc préférable d'appliquer la règle Mét. R. S. à toutes les formes ayant une désinence suffixale :

	/raddad + t/	/raddad + nā/	/ti + raddad + uw/
Mét. R. S.	radadd + t	radadd + nā	ti + radadd + uw
Ep. ay	radaddayt	radaddaynā	-
Voc. G. F.	-	-	tiradadduu
Tronc.	radddayt	radddaynā	tiradadduu
Sync.	-	-	traddduu
Ab. V. F.	-	radddayna	tradddu
	[rad ^d deyt]	[rad ^d deyne]	[trad ^d du]

6. CONCLUSIONS

6. 1. Les sous-classes verbales

Dans le premier chapitre de cette étude, j'ai montré que des distinctions dans les voyelles thématiques permettaient de répartir les verbes "nus" à racine trilitère "normale" en trois groupes :

- 1) ceux qui avaient la voyelle a à l'accompli et à l'inaccompli dans les formes concrètes (R1aR2aR3 et aR1R2aR3 en structures profondes)
- 2) ceux qui avaient la voyelle a à l'accompli (R1aR2aR3) et la voyelle

e à l'inaccompli (i~uR1R2i~uR3)

3) ceux enfin qui avaient la voyelle e à l'accompli et à l'inaccompli (R1i~uR2i~uR3 et i~uR1R2i~uR3 en structures profondes).

Alors que le 2nd type était nettement sous-représenté par rapport aux autres, il est apparu que le facteur le plus influent sur le choix de la voyelle thématique semblait être, non pas le facteur historique - même s'il joue un rôle- mais plutôt un facteur phonologique. En effet la fréquence du 1er type est beaucoup plus grande lorsque la 2ème ou la 3ème radicale est une consonne arrière ou emphatique tandis que le 3ème type est presque automatique lorsque la racine ne compte aucune consonne emphatique ou arrière (et fréquent si la consonne emphatique ou arrière est en 1ère position).

La question qui ne pouvait manquer de se poser en rapport avec les racines "anormales" était la suivante : ces trois sous-classes se retrouvent-elles lorsque l'une des radicales est un glide ou si les 2ème et 3ème radicales sont semblables ?

Il apparaît qu'effectivement on n'a pas rencontré de nouvelles sous-classes verbales cependant, comme les trois types n'existent pas pour toutes les racines "anormales", le plus simple est de synthétiser les résultats dans un tableau.

		a / a	a / e	e / e
Racines "normales"		rkeb, yarkeb	rqaş, yergaş (moins fréquent)	rged, yerged
R1 = G	W	uşal, yowşal	uqaş, yūqaş (rare)	ugef, yūgef
	Y	non	non	ibes, yibes
R2 = G	W	xāf, ixāf (rare)	<u>qāl, igūl</u>	<u>non</u>
	Y	bāt, ibāt	<u>bāc, ibīc</u>	<u>non</u>
R3 = G	W	non (cf j)	non (cf j)	<u>non</u>
	Y	nse, yense	<u>şre, yeşri</u>	<u>non</u>
R2 = R3		temm, itemm (rare)	<u>batt, ibatt</u>	<u>non</u>

Je précise que les "non" soulignés sont des "non" catégoriques, structurels et que les exemples de sous-classes soulignés sont par contre représentatifs de la sous-classe la plus fréquente.

Remarque 1 : Dans la plupart des cas, la distinction de sous-classes sur la base des voyelles thématiques recoupe très exactement les différenciations constatées dans la conjugaison (cf les verbes dont R2 ou R3 est un glide et -moins nettement- quand R1 est un glide). Je pense même pouvoir affirmer que la dérivation des formes verbales à racine "anormale" aurait été beaucoup plus difficile et moins élégante sans mon hypothèse sur les sous-classes verbales.

Remarque 2 : A l'exception des verbes où R1 = G, tous les autres verbes à racine "anormale" ont en commun :

- d'appartenir préférentiellement au 2ème type à alternance vocalique a/ø
- de n'appartenir jamais au 3ème type à voyelle ø.

Sur ces deux points, ils s'opposent aux verbes à racines "normales" ou à 1ère radicale glide qui, au contraire :

- appartiennent généralement au 1er et au 3ème type
- sont (très) rarement du 2ème type.

Il me semble qu'on peut se risquer à une explication diachronique de ces faits :

A un stade historiquement plus ancien la langue devait avoir un système verbal assez proche du classique où s'opposaient (du moins de notre point de vue) deux groupes de verbes, d'une part les verbes à voyelle a à l'accompli et à l'inaccompli, d'autre part les verbes à voyelle alternante (a à l'accompli, i ou u à l'inaccompli). On peut supposer que le 2ème groupe de verbes était numériquement beaucoup plus important.

La 3ème sous-classe verbale correspond à une innovation dialectale qui est née de la disparition quasi-généralisée de la sous-classe à alternance. Cette 2nde sous-classe qui avait a à l'accompli et ø à l'inaccompli s'est scindée pratiquement en deux groupes : la première sous-classe s'est grossie de nombreuses racines -en particulier celles où R2 ou R3 était une emphatique ou une consonne arrière- tandis que la 3ème (et nouvelle) sous-classe a hérité des autres verbes (la voyelle thématique de l'inaccompli supplantant, comme l'a suggéré David Cohen, la voyelle de l'accompli). La tendance à la suppression de l'alternance me paraît donc la tendance déterminante en ḥassāniyya.

Parmi les racines "anormales", on comprend que seules les racines à 1ère radicale glide aient subi la tendance générale. En effet la nature particulière de la 1ère radicale ne bouleverse pas profondément la conjugaison : le modèle représenté par le verbe trilitère à racine "normale" reste pratiquement toujours visible.

Pour les autres racines "anormales", par contre, la coupure d'avec le modèle a dû être beaucoup plus nette. Je pense que les verbes dont R2 ou R3 est un glide (et même les verbes "sourds" dont la conjugaison est assimilée, dans certains cas, à des verbes à 3ème radicale glide) subissent des règles tellement particulières-où la voyelle thématique joue un

rôle très important- que cette dernière ne peut être changée sans que toute une partie de la conjugaison en soit affectée.

6. 2. Les formes verbales dérivées des racines "anormales"

Pour faciliter une étude comparative des formes dérivées du ḥassāniyya avec celles des autres dialectes arabes, voici un tableau récapitulatif de ces formes.

	R1 = G	R2 = G	R3 = G	R2 = R3	
I	R1R2vR3	iūuR2vR3	R1āR3 *	R1R2ā	R1aR2R2 **
II	R1aR2R2aR3	GaR2R2aR3	R1aGGaR3	R1aR2R2ā	R1aR2R2aR2 **
III	R1āR2eR3	GāR2eR3	R1āGeR3	R1āR2ā	R1āR2R2 **
IV	saR1R2aR3	-	saR1GaR3	saR1R2ā	-
V	tR1aR2R2aR3	tGaR2R2aR3	tR1aGGeR3	tR1aR2R2ā	tR1aR2R2aR2 **
VI	tR1āR2eR3	tGāR2eR3	tR1āGeR3	tR1āR2ā	tR1āR2R2 **
VII	enR1R2vR3	/	nR1āR3 *	enR1R2ā	nR1aR2R2 **
VIII	ēR1tR2vR3	āR2vR3	R1tāR3 *	ēR1tR2a	R1taR2R2 **
IX	R1R2āR3 *	iūuR2āR3 *	R1GāR3 *	-	-
X	staR1R2aR3	staGR2aR3	staR1GaR3	staR1R2a	estR1aR2R2 ** (estR1āR3 *)

* Forme qui subit les règles de Troncation et de Centr. Voc. aux 1ère et 2ème pers. de l'accompli (alternance ā/ø)

** Forme qui subit les règles d'Ep. ay et Tronc. aux 1ère et 2ème pers. de l'accompli et la règle de Tronc. seule aux 3ème personnes de l'accompli (sauf II et V).

6. 3. Relations d'ordre entre les règles

Il ne semble ni possible ni souhaitable d'établir un ordre strict entre toutes les règles vues dans cet article (je laisse cependant de côté les règles concernant les participes qui n'ont pas été étudiées en

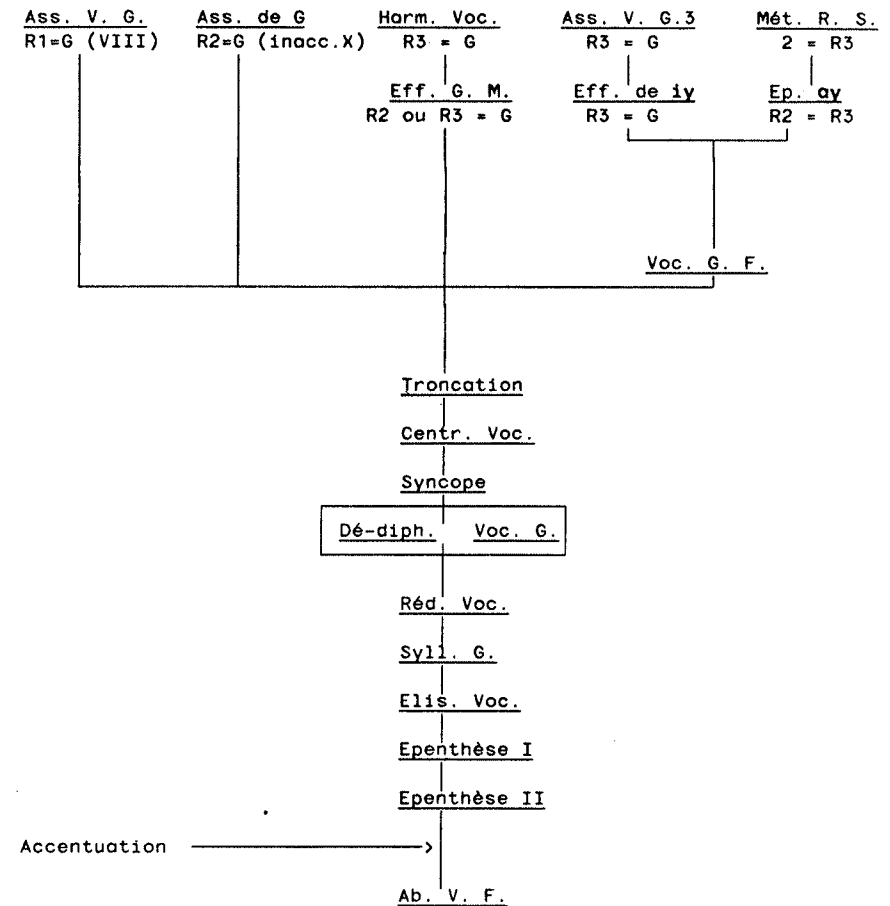
détail). Dans bien des cas en effet le domaine d'application ne se recouvre pas car certaines sont spécifiques des racines à 1ère radicale glide, d'autres de celles à 2ème radicale glide, etc... Ceci est particulièrement vrai pour les règles antérieures à la règle de Troncation. Aussi ai-je adopté une représentation moins linéaire qui devrait respecter les hiérarchies obligatoire (par exemple, "Mét. R.S." précédant "Ep. ay" précédant "Voc. G. F." précédant "Troncation" précédant "Centr. Voc." précédant "Syncope") sans introduire beaucoup de relations d'ordre non motivées -ou non démontrées- (telle que "Elis. Voc." par rapport à "Ep. I").

Il n'y a pas de frontière nette entre la morphologie et la phonologie dans une approche de ce genre, pas plus d'ailleurs qu'entre la phonologie et la phonétique, surtout parce que la phonologie, ouverte sur la prosodie, prend en charge un nombre très important de phénomènes habituellement laissés à la morphologie et à la phonétique, en tant qu'éléments non pertinents (ou, le plus souvent, d'éléments non explicables scientifiquement). Cela n'empêche pas une antériorité globale des règles morphologiques sur les règles phonologiques, et de ces dernières sur les règles phonétiques.

Il faut noter en particulier que les règles les plus précoces sont aussi les plus spécifiques: liées à la nature des radicales mais aussi, en général, à tel aspect de telle forme du verbe. C'est sans doute avec la règle de syncope que l'on quitte véritablement ce qui pourrait correspondre à la morphologie, même si cette règle permet de résoudre simplement les problèmes relevant de la "morphologie combinatoire".

Les règles d'accentuation, que je situerai ici sans plus de commentaire, interviennent -au plus tôt- au niveau de la règle de "Réd. Voc.", car elles sont très tardives.

Voici le tableau des différentes règles, des plus précoces aux plus tardives.



6. 3. Remarque sur les phonèmes vocaliques

D'après mon analyse, on peut trouver en ḥassāniyya la triade des voyelles longues ā ū, I aussi bien en syllabe fermée qu'en syllabe ouverte. Bien que ces voyelles ū et I soient plus rares en syllabe ouverte que les voyelles brèves u et i de même timbre, la conjugaison de l'inaccompli des verbes à 1ère radicale glide en fournit des exemples (yūgef, yībes, ...).

Il me semble important de souligner que les alternances u/ū et i/I que l'on peut relever, entre autres, dans les conjugaisons de ces verbes, ont été expliquées indépendamment de l'accent. Si l'on a eu recours à des règles faisant passer, selon les contextes syllabiques, du glide à la voyelle (w → u, y → i) ou de la voyelle au glide (u → w, i →

y), l'équivalence s'est toujours faite avec la voyelle brève -non pas indifféremment ou alternativement avec la voyelle brève ou la voyelle longue-.

L'existence d'une opposition distinctive voyelle brève / voyelle longue ayant été établie pour u et i en syllabe ouverte (cf ugef "il s'est levé" ~ ūgef "lève-toi", ibes "il a séché" ~ Ibes "sèche-toi"), on pourra noter que (en syllabe ouverte toujours) les voyelles longues non accentuées ont tendance à être réalisées plus brèves que celles, phonologiquement identiques, qui portent l'accent. Mais il s'agit d'un autre problème que je ne développerai pas ici.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGOUJARD J.-P., 1981-1, "Contribution à l'analyse prosodique (parlers de Tunis, du Caire et de Damas)", Analyses-Théorie, p 66-121
- BLACHERE R. et GAUDEFROY-DEMOMBYNES M., 1970 (3ème éd.), Grammaire de l'arabe classique, Maisonneuve et Larose, Paris, 508 pages
- COHEN D., 1963, Le dialecte arabe ḥassāniyya de Mauritanie, Klincksieck, Paris, 292 pages
- COHEN D., 1986, La phrase nominale, Klincksieck, Paris, 629 pages
- LECHHEB S., 1981, "Structure syllabique et représentation phonologique dans le parler arabe de Mila", Univ. Paris VIII, à paraître dans Arabica, 51 pages
- KOULOUGHLI D.-E., 1978, Contribution à la phonologie générative de l'arabe : le système verbal du parler arabe de Sra (Nord Constantinois, Algérie), Univ. Paris VII, 3ème cycle sous la dir. d'A. Culioli, 350 pages
- MARCAIS W., 1902, Le dialecte arabe parlé à Tlemcen, Leroux, Paris, 325 pages
- TAINE-CHEIKH C., 1983, "Le passif en ḥassāniyya - dialecte arabe de Mauritanie", MAS-GELLAS, vol. 1, Geuthner, Paris, p 61-104
- TAINE-CHEIKH C., 1986, "Métathèse, syncope, épenthèse - A propos de la structure prosodique du ḥassāniyya -", à paraître dans le Bulletin de la Société Linguistique de Paris (B. S. L.), paru dans Al-Wasit (bulletin de l'Institut Mauritanien de Recherche Scientifique, n. 1 - 1987), 39 pages